

REDEVANCE ANNUELLE MODULE PREINSCRIPTIONS AUX REGATES

Le Bureau Exécutif a entériné par vote électronique la proposition de révision de la tarification de la redevance annuelle pour l'utilisation du module de préinscriptions en ligne aux régates.

Le nouveau tarif sera le suivant :

150 € TTC pour les régates de grade 5,
300 € TTC pour les régates de grade 4 (et inférieurs),
450 € pour les régates à partir du grade 3 (et inférieurs)

Il est entendu que le passage d'une catégorie à une autre implique juste de payer la différence entre les deux tarifs.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72